AFPESSVFM

Bulletin d'information annuel 2026
Jährliches Mitteilungsblatt

Sommaire – Inhalt

Comité et délégations Vorstand und Delegationen 4
Rapport annuel du comité 5
Jahresbericht des Vorstands 10
Résultats financiers 14
Comptes 2025 – Abschluss 2025 15
PV de l'AG du 18 septembre 2025. 16

president@afpess.ch
Co-présidente : Delphine Hospenthal, Av. du Moléson 17, 1700 Fribourg
Co-président : Urs Schneider, Rue Antoine-de-Saint-Exupéry 4, 1700 Fribourg

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
le mercredi 23 septembre 2026 dès 17h
Collège Ste-Croix (Aula de la Villa Gallia)

Ordre du jour

Partie statutaire

1. Salutations, ordre du jour
2. Élections des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'AG du 18 septembre 2025
4. Rapport annuel du comité
5. Comptes 2025, rapport des vérificateurs des comptes
   Élection du nouveau vérificateur des comptes
6. Budget 2026, projection 2027, fixation de la cotisation
7. Élection complémentaire au comité de l'AFPESS
8. Délégations FEDE/Formation Fribourg
9. Mandats de l'AG
10. Divers

Pause avec apéro
Partie non statutaire

11. Discussion avec Benjamin Gasser et Martin Zbinden du Service des Ressources (SRess) de la DFAC, notamment au sujet des contrats, des garanties et des congés.

La co-présidente : Delphine Hospenthal
Le co-président : Urs Schneider

Einladung zur Ordentlichen Generalversammlung
Mittwoch, 23. September 2026, ab 17 Uhr
Kollegium Heilig Kreuz (Aula Gallia)

Traktanden

Statutarischer Teil

1. Begrüssung, Traktanden
2. Wahl der Stimmenzähler:innen
3. Protokoll der Generalversammlung vom 18. September 2025
4. Jahresbericht des Vorstands
5. Jahresrechnung 2025, Revisionsbericht
   Wahl eines neuen Revisors
6. Budget 2026, Ausblick 2027, Festlegung des Jahresbeitrags
7. Ergänzungswahl für den VFM-Vorstand
8. Delegationen FEDE/Bildung Freiburg
9. Mandate der GV
10. Varia

Pause mit Apero
Nicht-statutarischer Teil

11. Diskussion mit Benjamin Gasser und Martin Zbinden, Amt für Ressourcen der BKAD. Themen: Verträge, Garantien und Urlaube

Die Co-Präsidentin: Delphine Hospenthal
Der Co-Präsident: Urs Schneider

Comité et délégations
Vorstand und Delegationen

1. Comité de l'AFPESS / VFM-Vorstand

Co-présidents :	Delphine Hospenthal	(ECG)
	Urs Schneider	(SC)
Membres du comité :	Michèle De Nutte	(G)
	Vincent Robadey	(SM)
Candidats :	Carole Fritschi	(CS)
	Serge Castella	(CS)

2. FEDE

Délégué au comité :	Urs Schneider
Délégués à l'assemblée :	Michèle De Nutte, Delphine Hospenthal, Vincent Robadey, Carole Fritschi, N.N., N.N.

3. Formation Fribourg / Bildung Freiburg

Délégué au comité :	Urs Schneider
Délégués à l'assemblée :	Serge Castella, Michèle De Nutte, Delphine Hospenthal, N.N., N.N.

4. SSPES / VSG

Délégués au comité et à l'assemblée :	Urs Schneider

5. Révision des comptes de l'AFPESS / Revision des VFM

Déjà en fonction :	Michelle Wüthrich
À confirmer à l'AG :	François Guisolan

Rapport annuel du comité

Chères et chers collègues,

PAFE et LAFE nous ont mobilisés l'an dernier, et avec succès ! Nous profitons de vous remercier ici pour votre confiance et votre engagement. D'autres dossiers nous attendent cette année scolaire, dont la révision du règlement sur le personnel enseignant et la mise en œuvre de la nouvelle maturité gymnasiale.

En attendant d'en parler avec vous lors de notre AG, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin d'informations.

Votre comité

Partenariat social au niveau cantonal

Le référendum du 26 avril 2026 est l'un des plus grands succès jamais remportés par les associations professionnelles et les syndicats du canton de Fribourg. Pas moins de 68,57 % des votants se sont prononcés contre les mesures d'économies et d'austérité injustifiées et en faveur de la qualité des services publics. Le *powerplay* politique mené par les partisans au sein du Parlement et du gouvernement s'est soldé – contrairement à celui de Fribourg Gottéron ! – par une défaite cuisante.

Pour les organisations du personnel de l'État, ce vote favorable confirme la ligne adoptée l'automne dernier et renforce la position de départ pour les discussions à venir (négociations salariales, révision prévue du système salarial, etc.). Si le Conseil d'État a tiré les leçons de cette expérience, il reviendra à la table des négociations avec nettement plus d'humilité et d'ouverture d'esprit.

En novembre auront lieu les élections du Parlement et du gouvernement. Bien entendu, il n'appartient pas à l'AFPESS de formuler une recommandation de vote. Toutefois, il ne serait pas inutile d'accorder une attention particulière aux déclarations des candidat·e·s sur des thèmes tels que les finances cantonales ou le salaire au mérite.

US

Activités au sein de Formation Fribourg

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le dossier Ecoplan/révision du règlement pour le personnel enseignant a une nouvelle fois constitué l'essentiel du travail de Formation Fribourg. Sous la direction des coprésidentes Claire Spring et Vanessa Luginbühl, le comité de notre organisation faîtière a assuré la communication et la coordination entre les différents groupes de travail. Les rapports finaux sont actuellement en cours de rédaction et devraient déboucher sur des propositions concrètes visant à améliorer les conditions d'apprentissage et de travail à tous les niveaux scolaires du canton.

US

Groupe de travail pour l'enquête sur le temps de travail (Ecoplan)

Le groupe pour le S2 chargé de l'analyse qualitative de l'enquête sur le temps de travail a finalisé son rapport en juin 2026. Celui-ci est encore confidentiel, car il doit être validé par la Conseillère d'État en charge, Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens, en même temps que les rapports pour l'école obligatoire qui sont en cours de rédaction.

Nous pouvons déjà vous dire que différentes propositions concrètes ont été faites pour alléger la surcharge de travail des personnes les plus touchées par les heures supplémentaires ainsi que la charge administrative de tout le personnel enseignant. Selon les résultats de l'étude, il s'agissait des enseignants en début de carrière et des enseignants travaillant à taux partiel, (engagement à moins de 90%), y compris les personnes engagées sur plusieurs établissements. Comme elle s'y était engagée, l'AFPESS a défendu entre autres le projet d'un congé scientifique et a proposé une décharge s'allégeant sur trois ans pour les enseignants débutants.

Nous nous étions réjouis des résultats de l'enquête sur le temps de travail du personnel enseignant, qui confirmaient une réalité du terrain que nous éprouvons au quotidien. Nous savions que la bataille serait difficile en raison des finances serrées de l'Etat. Nous continuerons à affirmer que les résultats de l'enquête sont valides et que le PAFE et l'ex-LAFE ne doivent pas en avoir raison.

DH

Projet cantonal Matu27

Au cours de la dernière année scolaire, non seulement la nouvelle grille horaire et un rapport intermédiaire sur Matu27 ont été publiés, mais les nouveaux plans d'études fribourgeois ont également été élaborés et soumis à consultation. Bien que ces décisions aient apporté une certaine clarification, de nombreux enseignants continuent d'avoir l'impression qu'il s'agit d'une opération menée à la hâte. Le travail sur les plans d'études, en particulier, a été compliqué par des directives peu claires et un manque de moyens financiers. L'AFPESS a tout de même obtenu du service S2 l'assurance que toutes les heures de travail effectuées par les équipes de rédaction seraient effectivement rémunérées.

Dans l'ensemble, l'AFPESS a malheureusement peu réussi à se faire entendre dans ce projet, ce qui laisse un goût amer compte tenu de l'énorme charge de travail pour le comité et de quelques démissions au sein de l'association. D'un autre côté, nous avons également bénéficié d'un grand soutien et d'une grande solidarité, pour lesquels nos membres méritent toute notre gratitude.

Au cours de l'année 26-27, d'autres décisions et ajustements auront lieu, notamment concernant les formats interdisciplinaires dans les différentes écoles. L'AFPESS continuera à suivre de près la mise en œuvre de Matu2027 et se tient aux côtés, par ses conseils et son soutien, des membres dont les conditions d'emploi sont mises à mal par ce processus.

US

Formations continues, numérisation

Notre dernier courrier d'été adressé à la DFAC est resté pour l'instant lettre morte. Nous y avions demandé une mise à jour des règlements autour des formations continues et une augmentation du remboursement des frais de formation en adéquation avec les coûts effectifs de 2026. En effet, les dernières directives et fixations des indemnités datent de 2008 et ne couvrent plus les frais effectifs des formations, en particulier des formations hors canton. Il n'est pas acceptable que ces montants reposent sur les épaules des enseignants !

De même, l'AFPESS a continué à s'engager pour que les enseignants membres de commissions intercantonales (notamment la CRM et la CRP) puissent assister à leurs réunions pendant les heures d'enseignement, conformément à l'article 67 du Règlement sur le Personnel enseignant (RPers).

Nous vous rappelons également que les enseignants qui suivent une formation continue ne doivent compenser des heures qui tombent si le processus d'apprentissage est assuré (stratégie de formation continue, point 12).

Conformément au souhait de la dernière AG, nous avons également demandé quelles seraient les manières de rendre possible le libre choix entre un ordinateur fourni par l'Etat (COPE) ou un ordinateur payé en partie par l'Etat (BYOD prof). Nous allons travailler activement pour que ces éléments se clarifient.

DH

Vie du comité

Voilà plusieurs années que nous appelions des collègues du Collège du Sud à rejoindre le comité. Dans notre dernier bulletin, nous espérions ainsi accueillir bientôt un cinquième membre ; nous avons aujourd'hui le plaisir de vous annoncer que non pas un, mais deux intéressés se sont annoncés.

Il s'agit de Carole Fritschi, enseignante de Français, qui a déjà participé aux réunions du comité en 2026 pour renforcer les liens et améliorer le climat de discussion à Bulle. À ses côtés se trouvera Serge Castella, enseignant de Français et bien connu des membres de l'AFPESS puisqu'il a fait partie du

comité jusqu'en 2020. Il souhaite revenir au comité. Tous deux engagés politiquement au Conseil général de Bulle, Serge Castella et Carole Fritschi nous feront profiter de leur expérience et de leur connaissance du Collège du Sud. Nous les remercions pour leur candidature et nous vous encourageons à leur faire bon accueil lors de notre assemblée générale.

DH

Jahresbericht des Vorstands

Liebe Kolleginnen und Kollegen

PAFE und LAFE haben uns im vergangenen Jahr mobilisiert – und das mit Erfolg! Wir bedanken uns an dieser Stelle für euer Vertrauen und Engagement. In diesem Schuljahr stehen weitere Themen auf der Tagesordnung, darunter die Überarbeitung des Reglements für Lehrpersonen und die Einführung der neuen gymnasialen Matura.

Bis wir diese Themen an unserer Generalversammlung mit euch besprechen können, wünschen wir euch angenehme Lektüre!

Euer Vorstand

Sozialpartnerschaft auf kantonaler Ebene

Die Referendumsabstimmung vom 26. April 2026 ist einer der grössten Erfolge, welche die Berufsverbände und Gewerkschaften im Kanton Freiburg je erzielt haben. Nicht weniger als 68.57 % der Stimmenden sprachen sich gegen die ungerechtfertigten Spar- und Abbaumassnahmen und für die Qualität der öffentlichen Dienstleistungen aus. Das politische Powerplay der Befürworter in Parlament und Regierung endete - im Gegensatz zu demjenigen von Fribourg Gottéron! - mit einer krachenden Niederlage.

Für die Organisationen des Staatspersonals bestätigt die gewonnene Abstimmung den in letzten Herbst eingeschlagenen Kurs und verbessert die Ausgangsposition für zukünftige Verhandlungen (Lohnherbst, geplante Revision des Lohnsystems usw.). Wenn der Staatsrat seine Lektion gelernt hat, wird er mit deutlich mehr Demut und Offenheit an den Verhandlungstisch zurückkehren.

Im November stehen die Neuwahlen von Parlament und Regierung an. Natürlich liegt es dem VFM fern, eine Wahlempfehlung abzugeben. Es dürfte

jedoch nicht schaden, den Aussagen der Kandidat:innen zu Themen wie Kantonsfinanzen oder Leistungslohn besondere Aufmerksamkeit zu schenken.

US

Aktivitäten von Bildung Freiburg

Im Schuljahr 2025-26 hat das Dossier Ecoplan/Revision des Reglements für die Lehrpersonen erneut den Grossteil der Arbeit von Bildung Freiburg ausgemacht. Unter der Leitung der Co-Präsidentinnen Claire Spring und Vanessa Luginbühl hat der Vorstand unseres Dachverbands den Austausch und die Koordination zwischen den verschiedenen Arbeitsgruppen geleistet. Aktuell werden die Schlussberichte redigiert und es sollten aufgrund dieser Berichte konkrete Verbesserung der Lern- und Arbeitsbedingungen auf allen Schulstufen des Kantons vorgeschlagen werden.

US

Arbeitsgruppe zur Arbeitszeiterhebung der Lehrpersonen (Ecoplan)

Die Arbeitsgruppe Ecoplan S2 hat ihren Bericht im Juni 2026 fertiggestellt. Staatsrätin Sylvie Bonvin-Sansonnens wird diesen genehmigen und danach gemeinsam mit den Berichten zur Volksschule veröffentlichen. Bis dahin bleibt der Inhalt des Berichtes vertraulich.

Wir können dennoch berichten, dass die am stärksten von Überstunden betroffenen Lehrpersonen entlastet und der administrative Aufwand für das gesamte Lehrpersonal verringert werden soll. Der Studie zufolge handelte es sich dabei um Lehrkräfte zu Beginn ihrer Laufbahn, Teilzeitlehrkräfte (Beschäftigungsgrad unter 90 %) und Lehrpersonen, die an mehreren Schulen tätig sind. Wie versprochen hat sich der VFM unter anderem für ein Forschungssemesters eingesetzt und eine über drei Jahre verteilte Entlastung für Berufseinsteiger vorgeschlagen.

Die Ergebnisse der Umfrage zur Arbeitszeit des Lehrpersonals bestätigen eine tagtäglich erlebte Realität. Der Kampf um griffige Massnahmen erweist sich aufgrund der mangelnden Investitionsbereitschaft des Staates erwartungsgemäss als schwierig. Wir werden jedoch weiterhin darauf beharren, dass die Ergebnisse der Umfrage stichhaltig sind und dass deren Auslegung nicht vom Geist des gescheiterten Sparpakets verfälscht wird.

DH

Kantonales Projekt Matu27

Im vergangenen Schuljahr wurde nicht nur die neue Stundentafel und ein Zwischenbericht zu Matu27 veröffentlicht, sondern auch die neuen Lehrpläne für die Freiburger Gymnasien erarbeitet und zur Vernehmlassung gestellt. Obwohl diese Entscheidungen zu einer gewissen Klärung geführt haben, überwiegt bei vielen Lehrpersonen weiterhin der Eindruck einer Hauruckübung. Insbesondere die Arbeit an den Lehrplänen wurde durch unklare Vorgaben und fehlende Mittel erschwert. Immerhin konnte der VFM vom Amt S2 die Zusage erreichen, dass wirklich alle geleisteten Arbeitsstunden der Redaktionsteams abgegolten werden.

Insgesamt könnte sich der VFM in diesem Projekt leider nur wenig Gehör verschaffen, was angesichts des enormen Aufwands für den Vorstand und einiger Vereinsaustritte einen schalen Nachgeschmack hinterlässt. Andererseits haben wir auch viel Unterstützung und Solidarität erfahren, wofür unseren Mitgliedern grosser Dank gebührt.

Im laufenden Jahr stehen weitere Entscheidungen und Anpassungen an, insbesondere zu den interdisziplinären Formaten an den jeweiligen Schulen. Der VFM wird die Umsetzung von Matu2027 weiterhin aufmerksam beobachten und steht insbesondere denjenigen Mitgliedern mit Rat und Tat zur Seite, deren Anstellungsverhältnisse durch diesen Prozess unter Druck kommen.

US

Weiterbildungen und Digitalisierung

Unser letztes Schreiben an die BKAD harrt seit Anfang Juni einer Antwort. Darin hatten wir gefordert, dass die Reglemente zur Weiterbildung aktualisiert und die Beteiligung des Arbeitgebers den tatsächlichen Kosten von 2026 angepasst werden. Aktuell klafft zwischen den Fortbildungskosten, insbesondere für ausserkantonale Angebote, und den Richtlinien aus dem Jahr 2008 (!) eine beträchtliche Lücke. Es ist inakzeptabel, dass diese Kosten den Lehrkräften aufgebürdet werden!

Ebenso hat sich der VFM dafür eingesetzt, dass Lehrpersonen während der Unterrichtszeit an Sitzungen interkantonaler Kommissionen teilnehmen können (insbesondere der Westschweizer Kommissionen für Mathematik und Physik, CRM und CRP).

Wir erinnern euch zudem daran, dass wegen einer Fortbildung ausgefallene Stunden nicht vor- oder nachgeholt werden müssen, sofern der Lernprozess der Klasse gewährleistet ist (Weiterbildungsstrategie, Punkt 12).

Entsprechend dem Wunsch der letzten GV haben wir zudem angefragt, wie eine freie Wahl zwischen einem vom Staat bereitgestellten Computer (COPE) und einem teilweise vom Staat finanzierten Computer (BYOD) ermöglicht werden könnte. Wir werden uns aktiv dafür einsetzen, dass hier Klarheit geschaffen wird.

DH

Neuigkeiten vom Vorstand

Seit mehreren Jahren haben wir Kollegen vom Collège du Sud dazu aufgerufen, dem Vorstand beizutreten. In unserem letzten Mitteilungsblatt hatten wir daher die Hoffnung geäussert, bald ein fünftes Mitglied begrüssen zu können; heute freuen wir uns, euch mitteilen zu können, dass sich nicht nur eine, sondern gleich zwei Interessierte gemeldet haben.

Es handelt sich um Carole Fritschi, Französischlehrerin, die bereits 2026 an den Vorstandssitzungen teilgenommen hat, um den Kontakt nach Bulle zu stärken und das dortige Klima zu verbessern. An ihrer Seite steht Serge Castella, Französischlehrer und den VFM-Mitgliedern bestens bekannt, da er bis 2020 dem Vorstand angehörte. Er möchte wieder in den Vorstand zurückkehren. Serge Castella und Carole Fritschi sind beide politisch engagiert und werden uns von ihrer Erfahrung und ihren Kenntnissen über das Collège du Sud profitieren lassen. Wir danken ihnen für ihre Kandidatur und bitten euch, sie an unserer Generalversammlung herzlich willkommen zu heissen.

DH

Résultats financiers

L'exercice 2025 se solde par un **bénéfice** de **4'038.00 CHF**. Ainsi, au 31 décembre 2025, la **fortune de l'AFPESS** s'élève à **67'325.50 CHF**.

Delphine Hospenthal

Rechnungsabschluss

Die Jahresrechnung 2025 schliesst mit einem **Gewinn** von **Fr. 4'038.00** ab. Das **Vereinsvermögen des VFM** beläuft sich per 31. Dezember 2025 auf **Fr. 67'325.50.**

Delphine Hospenthal

Comptes 2025 – Abschluss 2025

Comptes 2025 Abschluss 2025

Pertes et profits 2025

	2024 Comptes Dépenses Aufwand	2024 Comptes Recettes Ertrag	Budget 2025 Dépenses Aufwand	Budget 2025 Recettes Ertrag	2025 Comptes Dépenses Aufwand	2025 Comptes Recettes Ertrag
Cotisations		51 480,00		48 000,00		49 600,00
Protekta, prime	6 049,90		6 600,00		6 029,10	
Salaires comité	36 101,80		38 000,00		36 195,95	
Frais comité	800,00		800,00		595,10	
Cotisations Formation Fribourg	1 208,05		1 600,00		1 464,90	
Frais de secrétariat et bulletin	29,00		100,00		0,00	
Logiciel de gestion des membres	345,60		0,00		0,00	
Taxes Poste	96,00		150,00		96,00	
Représentations SSPES	40,00		300,00		188,10	
Site internet	412,85		500,00		412,85	
Divers	859,40		500,00		580,00	
Excédent des recettes	**5 537,40**			**550,00**	**4 038,00**	
Excédent des dépenses						
	51 480,00	51 480,00	48 550,00	48 550,00	49 600,00	49 600,00

	2025 Dépenses Aufwand	2025 Recettes Ertrag
Mitgliederbeiträge		49 600,00
Protekta Prämien	6 029,10	
Vorstand Lohn	36 195,95	
Vorstand Kosten	595,10	
Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg	1 464,90	
Sekretariatskosten und Bulletin	0,00	
Posttaxen	0,00	
Repräsentation VSG	96,00	
Internet	188,10	
Verschiedenes	412,85	
Überschuss	580,00	
Fehlbetrag	**4 038,00**	
	49 600,00	49 600,00

Bilan au/Bilanz per 31.12.2024

	Aktiven	*Passiven*
CCP	19 187,50	
Déb. Impôt anticipé		
Actif / Passif transitoire	44 100,00	
Capital 31.12		57 750,10
Perte/**Bénéfice**		**5 537,40**
	63 287,50	63 287,50

Bilan au/Bilanz per 31.12.2025

	Aktiven	*Passiven*
Post	13 136,40	
Deb. Verrechnungssteuer		
Transitor. Aktiven/Passiven	54 189,10	
Eigenkapital		63 287,50
Jahresverlust/-überschuss		**4 038,00**
	67 325,50	67 325,50

PV de l'AG du 18 septembre 2025

Espace Agora, Collège St-Michel

Début de l'assemblée à 17h05

Partie statutaire

1. Salutations, ordre du jour.

La co-présidente Delphine Hospenthal (DH) ouvre la séance et salue l'assemblée. Elle demande aux membres présents de dire leur nom et leur école lors des prises de parole pour faciliter la prise du PV. De plus, elle demande si les membres acceptent que l'AG soit enregistrée. L'enregistrement sera détruit dès que le PV sera terminé. **L'AG accepte la proposition.**

Le co-président Urs Schneider (US) souhaite aussi la bienvenue à l'assemblée et remercie le recteur de St. Michel pour la maise à disposition des locaux. Il souhaite la bienvenue aux membres du SSP présents (Lionel Roche et Dario Borsari) en précisant qu'ils n'ont pas le droit de vote lors de l'assemblée.

Voici la liste des personnes excusées : Marine Grand, Etienne Widmer, Emmanuelle Masserey Sutter, Patricia Noël, Carla Piot Nufer, Michelle Wüthrich, Philipp Arnold, Nadine Mathys, Didier Follin.

L'ordre du jour est adopté à main levée en intégrant l'ajout concernant la numérisation proposé par mail par Laurent Bardy.

2. Élection des scrutateurs

Nicolas Martignoni est **élu par acclamation**.

3. Procès-verbal de l'AG du 12 septembre 2024

Les quelques demandes de modification ont toutes été prises en compte. Le PV est **accepté par acclamation.**

4. Rapport annuel du comité

Le rapport du comité reviendra sur les différents objectifs du mandat fixé lors de l'AG 2024.

4.1 PAFE

US évoque la 2e version du PAFE : en ce qui concerne les mesures liées au personnel, le palier salarial sera suspendu ou reporté, ce qui coûtera au personnel de l'Etat 34 millions. Pour ce qui est de la compensation du renchérissement, les premiers 3.8% seront à la charge du personnel (ce qui peut atteindre 71 millions, si le renchérissement se produit effectivement). Le plus nuisible est une révision totale de la LPers qui est bien cachée entre les lignes du PAFE, durant laquelle le système salarial doit être « réexaminé » : on pourrait passer de 20 à 25 ou à 30 paliers comme dans d'autres cantons ou à des paliers qui seraient accordés en fonction du travail fourni. Au vu des personnes qui vont se pencher sur ce dossier, la situation est peu prometteuse. US rappelle également qu'il y a dix ans, pendant une période d'économie de trois ans, d'autres mesures structurelles ont suivi : entre autres, la rémunération des enseignants pour la maturité a été biffée, la moyenne pour les groupes d'options est passée de 16 à 17 personnes. On risque actuellement un nouveau paquet qui va dans cette direction.

Retour sur le mandat n°1 de l'AG 2024 : la compensation du renchérissement *plus* a clairement échoué.

US annonce que, suite à l'AG extraordinaire du 11 septembre organisée par la FEDE et le SSP, une manifestation aura lieu le 24 septembre. Il insiste sur l'importance que plus de personnes soient présentes que le 4 juin dernier. Il faudrait au moins 5'000 personnes pour que le message porte.

Pour la suite, l'idée est de faire un débrayage le 1er octobre de 10h00-12h00 (ou selon les horaires qui font sens) et de faire des actions pendant cette période. Des informations suivront par mail pour clarifier le côté juridique. US ouvre la discussion.

Laurent Karth dit qu'il n'arrivera pas à faire la grève ce jour-là, mais propose d'expliquer la situation aux élèves et dit que par respect pour eux, il donnera son cours.

DH dit que cela peut paraitre égoïste de faire la grève (uniquement) pour son salaire, mais qu'on peut aussi se dire qu'on fait la grève pour le personnel de la santé, ou les cantonniers.

Carole Fritschi dit qu'on ne peut pas exiger qu'on remplace les heures qu'on manque. US lui donne raison.

Matthieu Troillet demande si les mots « grève » et « débrayage » sont interchangeables. US précise que la grève dure toute la journée ou plus longtemps, jusqu'à ce qu'on obtienne ce qu'on demande, alors que le débrayage désigne un temps pendant la journée durant lequel on ne travaille pas et on mène des actions.

Matthieu Troillet se demande comment les enseignants font en primaire. US répond qu'ils proposent des surveillances groupées pendant que certains enseignants mènent des actions.

Liliana Esteves demande si on peut refaire une photo comme la dernière fois. US propose qu'il y ait une personne par école qui coordonne les actions. Il donne quelques idées.

Lionel Roche (SSP) souligne l'importance d'être nombreux à la manifestation le 24 septembre. Par rapport au 1er octobre, il dit qu'il faut s'attendre qu'à l'hôpital cantonal et à l'université il y ait un mouvement de grève pendant toute la journée. Les écoles primaires et les CO de la ville participeront aussi au débrayage. Il assure aux membres présents à l'AG qu'ils ne seront pas seuls à débrayer. Il précise que, d'un point de vue juridique, il n'y a aucune différence entre la grève et le débrayage et que cette grève est licite, donc on ne risque aucune sanction de notre direction. Les heures seront comptées comme temps de travail, mais ne seront pas rémunérées.

4.2 Caisse de pension

US dit que les discussions sont très constructives. Il rappelle que suite aux élections, les employés de l'Etat sont représentés paritairement au Conseil d'Administration : Pierre Lötscher (président, police), Jeanne Sansonnens (AFEP), Julien Delabays (OCN, commission immobilier), Didier Perrottet (HFR), Gaétan Emonet (SPFF, président de la commission assurance), Urs Schneider (AFPESS, commission placement). Le Conseil d'Administration est en fonction depuis décembre 2024, Laurent Yerly est le nouveau directeur depuis mai 2025.

US remercie les membres de l'AFPESS pour leur soutien lors des dernières élections.

4.3 Activités de Formation Fribourg

US rappelle que Formation Fribourg coordonne le travail suite à l'étude sur le temps de travail Ecoplan, également par rapport à la révision du RPEns. Ces éléments seront évoqués dans la dernière partie de l'AG avec François Piccand. Formation Fribourg coordonne aussi les mesures contre le PAFE.

US annonce enfin un changement à la co-présidence : Claire Spring (SPFF) remplace Raphaëlle Giossi, Vanessa Luginbühl (LDF) reste en place.

4.4 Enquête sur le temps du travail

Retour sur le mandat n°2 de l'AG 2024 : DH explique que le projet avance. Elle rappelle que le groupe de travail est composé de François Piccand et Ursula Reidy Aebischer (DFAC/S2), Pierre Marti et Claude Vauthey (CODESS), Alice Morandi et Dario Borsari (SSP), US et elle-même (AFPESS).

On retient les trois axes principaux pour lesquels on propose des mesures : analyser ou proposer des mesures pour prendre en compte les *spécificités du S2*, les *spécificités des temps partiels* (DH souligne qu'un temps partiel consiste en un taux de travail de moins de 90%) et les *enseignants en début de carrière*. DH rappelle que de nombreux burn-outs font quitter la profession et qu'il importe de faire preuve de solidarité, même si nous n'avions pas eu de soutien à nos débuts. La SSPES propose un allègement ciblé pendant les quatre premières années : 400 heures de décharge pour la première année, 300 heures en deuxième, 200 heures en troisième et 100 h en quatrième année. DH propose aussi une sorte de coaching rémunéré qui valoriserait aussi les enseignant expérimentés.

Enfin, DH relève un point sur lequel l'AFPESS veut s'engager : on attribue à une classe 1.88 équivalent plein temps (EPT), un nombre qui n'a jamais été changé depuis 30 ans !

Laurent Karth souligne les avantages pour les enseignants qui donnent des cours dans des classes parallèles. DH rappelle que les pratiques d'attribution des heures dépendent des établissements et qu'il serait important d'avoir un représentant de Bulle dans le comité pour mieux connaître les pratiques dans les différentes écoles. US estime qu'un accord au sein de la CODESS concernant les attributions serait positif.

4.5 Matu27

Retour sur le mandat n°5 de l'AG 2024 : US constate que, après une période relativement calme, de nouvelles informations arrivent chaque semaine. Il se dit déçu que les principes directeurs du rapport d'impulsions aient été décidés sans que nous ayons été consultés. Il revient sur le rapport.

Grille horaire

Disciplines	ORM/RRM 2023 (nouveau)	Matu2027	Grille cantonale 2020	ORM/RRM 1995
a. disciplines fondamentales:				
1. langues: langue d'enseignement, deuxième langue nationale, troisième langue	au moins 27 %	<	34.4 %	30 à 40 %
2. mathématiques, informatique; sciences expérimentales: biologie, chimie, physique	au moins 27 %	>	27.2 %	27 à 37 %
3. sciences humaines et sociales: histoire, géographie, économie et droit	au moins 12 %	≃	17.1 %	10 à 20 %
4. arts: arts visuels ou musique ou arts visuels et musique	au moins 6 %	>	4.9 %	5 à 10 %
b. option spécifique, option complémentaire, travail de maturité	au moins 15 %	≃	15.5 %	15 à 25 %

La grille sera publiée le 1er octobre. On peut s'attendre à quelques changements, p.ex. plus de périodes pour les branches artistiques. Le comité de l'AFPESS essaie de limiter les changements aux exigences du RRM/ORM afin d'éviter des conflits entre les branches « gagnantes » et « perdantes ».

Options complémentaires

US explique les changements par rapport à l'organisation des OC : elles seront organisées par séminaire d'un semestre (choix de l'élève, obligation de choisir trois séminaires de la même voie). Ce sera possible en langue partenaire, en anglais ou en italien. Un éventuel changement de rémunération est à prévoir : au lieu des 2 heures, 1 heure de base serait assurée ainsi qu'une partie variable selon le nombre d'élèves.

US y voit une opportunité de nouveaux cours et de flexibilité, car avec le modèle en place il y a toujours les 5-6 mêmes OC qui s'ouvrent et d'autres qui ne s'ouvrent jamais.

Vincent Robadey demande s'il pourrait proposer quatre séminaires pour qu'au moins un s'ouvre. Selon US, il y a un choix chaque année. A la fin de la deuxième année, un choix est effectué pour les deux premiers séminaires sans garantie que l'OC continue en quatrième. Ainsi, l'idée d'une OC qui approfondit la matière sera perdue avec ce nouveau modèle.

Matthieu Troillet demande par qui sera fixé le plan d'études. US dit qu'il n'existera pas de programme commun pour ces séminaires, mais précise que ce serait bien d'avoir des lignes directrices pour tout le S2.

Travail de maturité

US indique que le groupe de pilotage propose que travail de maturité doive être terminé au cours de la quatrième année, proposition à laquelle les conseils d'élèves et les élèves s'opposent. US se demande quel est l'intérêt d'un calendrier uniforme et pense qu'il serait préférable que chaque école puisse décider pour elle-même. Un sondage à main levée auprès des membres présents montre que presque tous seraient favorables au statu quo.

Journées de projet

US précise que les journées de projet concerneront 10 jours par année scolaire et seront l'endroit pour des projets d'école (5 jours pour l'OS, le reste organisé librement par les écoles). Pour la rémunération, l'idée est que chaque enseignant obtienne 95% de son salaire, les 5% restants du salaire seront versés ou non selon le travail fourni.

4.6 Formation continue

Retour sur les mandat n°3 et n°4 de l'AG 2024 : DH rappelle que selon la stratégie de formation continue de 2023, l'enseignant s'assure que le processus d'apprentissage de l'élève se poursuit et informe la direction des mesures prises dans la demande de formation continue. Autrement dit, il ne faut pas rattraper les leçons si du travail est donné pendant les cours. On sait qu'il

y a des recteurs qui ne suivent pas cette pratique : le comité va rappeler aux membres le point n°12 de la stratégie de formation continue.

DH souligne que l'offre de formation continue est en amélioration, y compris hors école et hors canton, et qu'elle est devenue plus spécifique. Les informations sont plus facilement accessibles et encouragent à y participer.

4.7 Numérisation

DH rappelle la formation d'un groupe de réflexion sur l'équipement numérique des enseignants S2. Elle remercie le groupe (Nadine Andrey, Sarah Glaisen, Sébastien Morard , Eric Schmidlin, Nicolas Bique et Laurent Bardy) pour son travail. Les six recommandations de ce groupe sont : 1. La liberté de choix entre COPE et BYOD, 2. Une indemnité forfaitaire de base pour l'usage de moyens numériques privés, 3. Une convention BYOD entre l'employeur et l'employé, 4. Un équipement hybride des postes de travail de l'école, 5. Un service informatique pédagogique dédié, 6. Formation, information, conseil et consultation. Pour de plus amples informations, voir le document préparé par le groupe de réflexion : Equipement numérique des enseignants. Le rapport final sera envoyé plus tard au comité de l'AFPESS.

US soutient la première recommandation et propose de rédiger une lettre au S2 si cela est nécessaire.

Laurent Bardy signale que le groupe juge le processus actuel de choix des machines insatisfaisant. Il soulève les questions suivantes :

- Quels sont les besoins précis des enseignant·es ? Le groupe en a identifié six, sur lesquels les recommandations sont fondées.
- Est-ce acceptable de contraindre des enseignant·es à utiliser un outil personnel dans le cadre de leur travail ?
- Le BYOD est controversé : tout le monde n'y est pas favorable.
- Certains enseignant·e·s doivent acheter, configurer leur machine, mais les assurances ou défraiements ne sont pas inclus.

Laurent propose qu'il soit mis au vote :

1. D'adopter les recommandations proposées,
2. D'organiser, si nécessaire, une assemblée générale extraordinaire pour débattre plus largement.

US précise qu'il n'a pas été suffisamment informé des discussions menées en contact avec la SSP, ce qui lui paraît problématique sachant que le mandat émane de l'AFPESS.

Lionel Roche affirme que l'employeur devrait fournir le matériel. Il rappelle que cela concerne non seulement le S2 mais potentiellement d'autres degrés à l'avenir, ce qui rend inenvisageable une remise en cause des droits existants. Laurent Bardy ajoute que l'initiative BYOD est sûrement motivée par des économies.

Discussion : Matthieu Troillet se dit reconnaissant du travail effectué, et qu'il est positif de pouvoir choisir entre COPE et BYOD. Laurent Bardy demande que les points soient mis au vote. Nicolas Martignoni signale qu'il manque d'informations pour se prononcer. Mathieu Troillet suggère de convoquer une réunion dédiée pour approfondir le sujet.

Une proposition de **voter sur le point 1 (choix entre COPE/BYOD)** est faite et **acceptée à l'unanimité** par les membres présents.

4.8 Gestion des membres

DH explique qu'il y a eu quelques départs à la suite de l'adhésion collective à la SSPES et rappelle qu'en tant que membre de l'AFPESS on adhère aussi à la SSPES.

De plus, elle aimerait que les membres convaincus fassent parler de l'AFPESS autour d'eux. C'est bon pour la caisse, mais aussi pour la crédibilité auprès du S2. Elle précise que les membres du comité n'obtiennent pas de bon cadeau de 50 CHF s'ils recrutent des nouveaux membres.

La facturation des cotisations sera faite par la SSPES à la mi-octobre. Les membres doivent donc supprimer leurs éventuels ordres permanents.

5. Comptes 2024, rapport des vérificateurs des comptes

DH explique les défis liées à la transition de la facturation des cotisations par la SSPES et remercie chaleureusement les vérificatrices des comptes Beatrice Jung et Michelle Wüthrich.

Les **comptes sont acceptés par acclamation**.

Comptes 2024 **Abschluss 2024**

Pertes et profits 2024

	2023 Comptes		2024 Budget		2024 Comptes		
	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	
Cotisations		48 270,00		45 000,00		51 480,00	Mitgliederbeiträge
Protekta, prime	6 133,10		6 600,00		6 049,90		Protekta Prämien
Salaires comité	28 589,10		34 000,00		36 101,80		Vorstand Lohn
Frais comité	400,00		500,00		800,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	2 111,45		1 700,00		1 208,05		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	-		100,00		29,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel gestion des membres	173,00		350,00		345,60		Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	103,05		150,00		96,00		Posttaxen
Représentations SSPES	269,00		300,00		40,00		Repräsentation VSG
Site internet	550,20		500,00		412,85		Internet
Divers	123,80		1 000,00		859,40		Verschiedenes
Excédent des recettes	**9 817,30**				**5 537,40**		Überschuss
Excédent des dépenses				**200,00**			Fehlbetrag
	48 270,00	48 270,00	45 200,00	45 200,00	51 480,00	51 480,00	

	Bilan au/Bilanz per 31.12.2023		Bilan au/Bilanz per 31.12.2024		
	Aktiven	*Passiven*	*Aktiven*	*Passiven*	
CCP	57 750,10		19 187,50		Post
Compte Deposito					Deposito
Déb. Impôt anticipé					Deb. Verrechnungssteuer
Actif / Passif transitoire			44 100,00		Transitor. Aktiven/Passiven
Capital 31.12		42 994,60		57 750,10	Eigenkapital
Perte/Bénéfice		**14 755,50**		**5 537,40**	Jahresverlust/-überschuss
	57 750,10	57 750,10	63 287,50	63 287,50	

6. Budget 2025, projection 2026, fixation de la cotisation

DH précise que le montant plus élevé dans les divers est dû à l'action de bons.

DH espère que l'action de bons fonctionnera bien, donc elle a augmenté les dépenses pour « divers ».

La projection et le budget sont **acceptés par acclamation**. Au vu des comptes, du budget 2025 et de la projection 2026, DH propose de **maintenir la cotisation actuelle**.

7. Élection du comité et de la présidence

Les membres du comité se représentent, de même que la co-présidence. Tous les **membres du comité et la co-présidence sont confirmés par acclamation**.

Budget 2025			
	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	
Cotisations		48 000,00	Mitgliederbeiträge
Prime Protekta	6 600,00		Protekta Prämien
Salaire comité	38 000,00		Vorstand Lohn
Frais comité	800,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	1 600,00		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	100,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel de gestion des membres	0,00		Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	150,00		Posttaxen
Représentations SSPES	300,00		Repräsentationen VSG
Site internet	500,00		Webseite
Divers	500,00		Verschiedenes
Excédent des recettes			Überschuss
Excédent des dépenses		**550**	Fehlbetrag
	48 550,00	48 550,00	

Projection 2026			
	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	
Cotisations		49 000,00	Mitgliederbeiträge
Prime Protekta	6 600,00		Protekta Prämien
Salaire comité	39 000,00		Vorstand Lohn
Frais comité	500,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	1 600,00		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	100,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel de gestion des membres			Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	150,00		Posttaxen
Représentations SSPES	300,00		Repräsentationen VSG
Site internet	500,00		Webseite
Divers	900,00		Verschiedenes
Excédent des recettes			Überschuss
Excédent des dépenses		**650**	Fehlbetrag
	49 650,00	49 650,00	

8. Délégations FEDE/Formation Fribourg

US informe sur les dates des assemblées des délégués (AD) de la FEDE et de Formation fribourg et indique que les membres intéressés peuvent s'annoncer auprès du comité.

9. Mandats de l'AG : proposition 2026

L'AFPESS

1. poursuit les **actions contre le PAFE** en coordination avec les associations de la FEDE, de Formation Fribourg et du SSP.
2. continue son travail au sein de Formation Fribourg pour interroger les résultats de **l'enquête sur le temps de travail** et défendre nos revendications pour la révision du RPEns.
3. aborde la problématique des **frais en cas de déplacements professionnels** (excursions, voyages d'étude, etc.).
4. défend les **conditions-cadres pour la formation continue** et vise à les améliorer, notamment la **prise en charge des coûts et frais** (qui n'a pas été changé depuis 20 ans).
5. continue son travail dans le dossier **Matu2027,** notamment dans le cadre de la **consultation de la grille horaire.**
6. relnace la liberté de choix entre COPE et BYOD (proposition votée durant cette AG).

Les mandats **sont tous adoptés** à l'unanimité.

Aucun divers n'est signalé.

La co-présidence remercie l'assemblée et clôt la partie statuaire à 18h23.

Partie non statutaire

10. Discussion avec François Piccand (chef de service S2) sur l'enquête sur le temps de travail et Matu27

US ouvre la deuxième partie de l'assemblée et projette quelques résultats de l'enquête.

François Piccand remercie le comité pour l'invitation. Il rappelle que des solutions sont déjà évoquées, mais que l'on n'en est pas encore au stade de leur mise en œuvre. Il dit que l'objectif est d'arriver, d'ici Pâques, à un rapport proposant des solutions concertées. FP souligne que certaines solutions peuvent impliquer des coûts, ce qui pourrait rendre leur acceptation difficile. Il insiste sur la nécessité de trouver des mesures qui « coûtent peu ». Un comparatif avec d'autres cantons a été évoqué, mais cela ne suffit pas à garantir une solution applicable uniformément.

US note qu'il sera difficile de faire disparaître les heures supplémentaires dans le contexte des contraintes actuelles. FP propose de comparer différentes écoles, notamment dans leur organisation interne, pour identifier des mesures concrètes.

Il y a aussi la question de la justice entre les niveaux : US évoque la non-rémunération de l'heure PC (prof de classe) à l'école primaire. FP précise que cela n'est pas de son ressort d'intervenir dans tous les degrés.

US ouvre la discussion par rapport à cette étude :

Pia Burch doute la faisabilité d'une mesure concrète qui aiderait les jeunes enseignants et qui impliquerait peu de coûts. FP évoque la possibilité d'un mentorat. Il est ouvert à d'autres idées si elles sont proposées.

Sascha Bischof propose qu'une garantie de poste puisse se faire sur plusieurs écoles, car les changements du taux d'activité sont une source d'instabilité. Selon FP, c'est n'est pas exclu de revenir à cette pratique, même si les directions et le SRESS essayent déjà aux mieux de régler ces situations.

Vincent Robadey intervient sur les difficultés liées aux taux d'activité (pourcentage de travail) : il met en lumière les problèmes pour ceux/celles qui travaillent à temps partiel ou sont répartis sur plusieurs établissements, notamment sur la reconnaissance des heures réelles de travail.

US ouvre la discussion sur le projet Matu 27

Vincent Robadey demande si on s'est projeté sur ce que sera un élève du futur. FP dit qu'on ne peut connaître le futur, mais fait le lien avec le projet cantonal *Matu2027.* Il présente le projet, ses intentions de réforme : autonomie des élèves, nouveaux formats (séminaires, modules interdisciplinaires), évolution de la grille horaire.

Plusieurs participants demandent des garanties concernant la qualité scientifique de la formation, notamment en ce qui concerne les mathématiques, les cours fondamentaux, la cohérence entre les années. Laurent Karth se montre favorable à plus de flexibilité, mais s'inquiète de ce que cela ne rende les choses irréversibles ou moins solides si des éléments essentiels venaient à être modifiés. FP pense qu'on ne peut pas se permettre de ne pas bien réussir. Il dit que le but c'est de très bien réussir, mais qu'il y aura surement des ajustements à faire après quelques années (p.ex. après une volée). Il propose de surveiller les effets sur les élèves, prévoir une évaluation pendant les premières années et il se dit être prêt à corriger. Il ajoute qu'on ira vers un renforcement scientifique. Durant les 10 journées de projet, 5 jours seront consacrées pour les sciences et le reste pour les OC. Un de ses souhaits est que les élèves choisissent plus de « maths plus ».

Matthieu Troillet soulève le risque que la formation devienne juste plus scientifique superficiellement. FP pense que oui. Il anticipe même une perte de cohérence dans le dispositif. Matthieu Troillet rebondit qu'il comprend, mais que dans l'enseignement universitaire, les séminaires partent d'un cours de base : on ne peut pas faire un séminaire en psychologie si on n'a pas déjà suivi un cours fondamental de psychologie. FP répond que les remarques pourront venir lors de la consultation : par exemple, proposer des séminaires consécutifs.

DH dit que les élèves ne pourront pas travailler en autonomie à la maison comme des étudiants universitaires. FP dit qu'il est bien d'entendre cela ; ce n'est pas son projet de miser sur l'autonomie totale, mais tous ceux qui ont travaillé au projet en sont conscients.

Nicolas Martignoni dit qu'il comprend l'idée d'approfondissement, mais qu'en six mois cela sera difficile, d'autant plus qu'actuellement l'approfondissement se fait en quatrième année. FP répond que l'idée est que chaque année, chaque élève choisisse deux cours du même thème, mais il nuance, car ce n'est pas encore sûr.

Vincent Robadey suggère que l'université est peut-être un mauvais modèle de référence, car beaucoup de cours y sont magistraux. FP explique que ce n'est pas toute l'université qu'il veut prendre pour modèle, mais surtout les séminaires.

FP évoque la possibilité de se prononcer sur les grilles horaires, les options spécifiques et complémentaires lors de la consultation. Liliana Estevez demande des groupes réduits pour les OC, comme c'est le cas pour les séminaires TM et note une possible contradiction avec les réductions de rémunérations. FP dit qu'une idée serait que l'enseignant pourrait réduire le nombre d'élèves, ce qui allégerait le travail de correction.

US relève que 95 % des personnes présentes sont favorables à ce que le travail de maturité soit conservée en 3e année, et demande s'il faut une solution unique ou laisser de la liberté aux écoles. FP dit que, historiquement, la maturité pouvait s'étendre de la 3ème à la 4ème année, que les écoles ne faisaient pas toujours pareil, ce que les enseignants trouvaient injuste ; il rappelle aussi qu'autrefois une note minimale était exigée pour se présenter à l'examen. Aujourd'hui, en dessous de 2.0, on ne peut pas se présenter non plus.

US propose de laisser une marge de décision aux écoles. FP dit que cela lui conviendrait, à condition que les directions assument la responsabilité ; il admet que des différences existeraient, mais qu'elles ne seraient pas nécessairement injustes.

US dit que la grille horaire devra aussi anticiper les effets du travail de maturité en 4ème année. FP dit que si chaque branche devait créer sa propre grille horaire, le nombre d'heures pourrait finir par doubler.

US conclut en remerciant l'assemblée pour sa participation. Il annonce la fin de l'assemblée à 20h00 et remercie chaleureusement François Piccand et invite l'assemblée à la suite de l'apéritif.

Michèle de Nutte